



COMMUNE DE DAILLENS

Election d'un(e) suppléant(e) au Conseil Communal selon le système majoritaire à un tour du 17 avril 2016

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste communale de Daillens, ne comprenant qu'un seul nom, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

- **Mme Caroline Villard Le Bocey**, née le 13.12.1984, originaire de Daillens, domiciliée au chemin du Télégraphe 1, ingénieure EPF

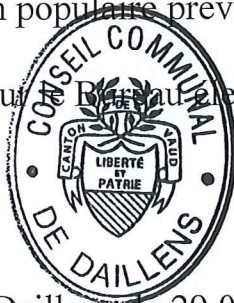
**est élue tacitement suppléante pour le Conseil Communal pour la
législature 2016-2021.**

En application de l'arrêté de convocation du 07.10.2015 le Bureau électoral annonce l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 17 avril 2016.

Pour le Bureau électoral

Le Président du bureau :

La Secrétaire :



Daillens, le 29.03.2016